

Les émigrés sud-caucasiens en Fédération de Russie au regard de leur pays d'origine : des 'nouvelles diasporas' dans l'espace post soviétique ?¹

Introduction : sur la notion de diaspora

Le clivage sépare traditionnellement les tenants d'une acception étroite de ce terme pour lesquels seules les diasporas dites historiques (Arméniens, Juifs, Grecs) peuvent être qualifiées comme telles, et qui récusent donc son utilisation pour les communautés immigrées ; et les tenants d'une acception large, essentiellement les chercheurs qui se situent dans le courant transnationaliste, qui voient dans l'augmentation des mouvements migratoires de ces 20-30 dernières années une occasion d'élargir le concept aux communautés immigrées.

Entre les deux, nous nous situons dans la lignée de Stéphane Dufoix, qui opère une déconstruction du concept, et propose de voir la diaspora comme un mot qui sert à décrire une réalité mouvante par essence, d'autant plus que la diaspora peut être considérée sous des angles très différents : dans les pays d'immigration, des individus en diaspora, des pays d'origine. C'est ce dernier biais que nous avons retenu.

En Russie, depuis 1989, la diaspora a désigné à la fois les Russes de l'étranger proche (les anciennes républiques soviétiques) dans un premier temps, et plus récemment les communautés immigrées, voire même les peuples constitutifs de la Fédération de Russie (diasporas tatares et tchéchènes notamment). On rencontre donc les expressions « *etničeskie diaspori* », « *nacional'nye diaspori* ». Le mot « diaspora » devient alors quasi synonyme de « mafia » et revêt en tout cas une forte connotation négative lorsque ce sont les diasporas tadjikes ou azerbaïdjanaises par exemple qui sont désignées. L'utilisation de ce terme n'est donc pas neutre, y compris dans les pays d'origine.

Nous adopterons une perspective comparatiste et présenterons brièvement les institutions chargées de la diaspora en Azerbaïdjan, en Géorgie et en Arménie, et les principaux enjeux pour chaque pays, notamment vis-à-vis de leur diaspora en Russie, qui est la plus importante, il est vrai dans une moindre mesure pour l'Arménie. Nous parlerons tantôt de « diaspora imaginée » pour l'Azerbaïdjan, de « non diaspora » pour la Géorgie et de « diaspora dans la diaspora » pour l'Arménie.

I- L'Azerbaïdjan

En 2001, un Comité chargé des Azerbaïdjanais vivant à l'étranger a été créé, directement rattaché à la Présidence de la République, et qui a été rebaptisé l'année dernière. Il répond dorénavant au nom de « Comité chargé de la diaspora ». Il est organisé en services géographiques spécialisés par région, il y a donc un service pour la Russie, qui est dirigé par un ancien journaliste en Russie. Par « diaspora imaginée », nous désignons une construction

¹ Le Sud-Caucase d'Ouest en Est : Géorgie, Arménie, Azerbaïdjan.

du pays d'origine qui consiste à chercher un moyen d'accroître sa légitimité politique et symbolique dans la présence d'individus installés à l'étranger de façon temporaire ou permanente et perçus comme ayant un lien de quelque nature que ce soit avec lui.

Dans « La politique de l'État à l'égard des Azerbaïdjanais vivant à l'étranger » [littéralement : « de ceux de l'Azerbaïdjan qui vivent à l'étranger »], ceux-ci sont définis comme « les citoyens de la République d'Azerbaïdjan et leurs enfants qui vivent en dehors de la République, les anciens citoyens de la République soviétique d'Azerbaïdjan ou de la République d'Azerbaïdjan vivant à l'étranger et leurs enfants, et les individus qui se rattachent à l'Azerbaïdjan pour des raisons ethniques, linguistiques, culturelles ou historiques. » La législation azerbaïdjanaise témoigne donc d'une acception assez large du terme de diaspora, et la distinction, à première vue subtile, entre « Azerbaïdjan » et « République d'Azerbaïdjan » dans la dernière partie entretient - sans doute volontairement - un certain flou.

En effet, jusqu'en 1991, les résidents de la République soviétique d'Azerbaïdjan n'étaient pas autorisés à quitter le territoire de l'Union. Par conséquent, la diaspora azerbaïdjanaise en dehors du bloc de l'Est était donc peu nombreuse, essentiellement des intellectuels et des hommes politiques et leur descendance ayant fui le pays en 1921, après l'instauration du pouvoir soviétique et le démantèlement de l'éphémère République d'Azerbaïdjan indépendante constituée en 1918 sur les ruines des principautés orientales de la Transcaucasie soumises par le tsar au XIX^e siècle. Ces premiers émigrés constituent, du point de vue des autorités azerbaïdjanaises, le premier « noyau dur » de la diaspora, ils représentent, en quelque sorte, le mythe fondateur de la diaspora azerbaïdjanaise.

Avant 1991, les Azéris ethniques présents à l'étranger sont en fait originaires d'Iran et ont émigré au gré des événements qui ont marqué l'histoire contemporaine de ce pays, en particulier la Révolution islamique. Ils seraient de 15 à 25 millions en Iran selon les estimations, et dans tous les cas plus nombreux que ceux de la République d'Azerbaïdjan, avec un vécu récent très différent des Azéris anciennement soviétiques. Sans parler des enjeux géopolitiques puisque la République d'Azerbaïdjan entretient des relations assez tendues avec la République islamique (irrédentisme azéri, statut de la mer Caspienne).

Enfin, la présence de ces Azéris ethniques en Iran ne résulte pas d'une migration ou d'un quelconque déplacement de populations, mais d'un tracé de frontière ne respectant pas la composition ethnique de cette région : en effet, la signature du traité de Turkmentchâi en 1828 entre l'Empire perse vaincu et l'Empire russe, qui se disputaient le Caucase, entérina la séparation de la province historique d'Azerbaïdjan, qui regroupait à l'époque les territoires de la République d'Azerbaïdjan actuelle et les provinces azéries du nord de l'Iran.

La République d'Azerbaïdjan ne peut donc pas véritablement s'appuyer sur cette diaspora, et la Russie est le seul pays où elle dispose d'une diaspora importante, avec environ un million de personnes (certaines estimations sont de deux millions). A l'exception d'une petite communauté en Turquie et en Géorgie, seule la diaspora azerbaïdjanaise de Russie semble faire preuve de dynamisme et offrir une certaine visibilité à son pays d'origine. Nous avons donc ici un exemple de « diaspora imaginée » par les autorités d'un pays longtemps incertain de son identité et qui aspire à devenir un acteur majeur dans la région.

II- La Géorgie

En Géorgie, il n'existe pas de ministère à proprement parler, mais un ministre sans portefeuille qui est chargé des questions relatives à la diaspora. Ce poste a été créé de façon spontanée en 2008 sous l'impulsion du Président Saakachvili, en même temps que le fonds « Géorgie ». Auparavant, une cellule, successivement au sein du Ministère des réfugiés et du logement, puis du MAE, était chargée de cette question. Le ministre est épaulé par plusieurs ministres adjoints, possède un budget d'environ 300 000€, avec quatre spécialistes pour la Russie. La première fête de la diaspora a été organisée en 2005, le jour de la fête nationale.

Comme pour l'Azerbaïdjan, les Géorgiens sont les plus nombreux en Russie, mais compte tenu des relations tendues entre ces deux pays, les fonctionnaires du Ministère chargés de la diaspora de Russie ne peuvent pas s'y rendre, sauf quelques personnes qui ont un passeport russe. Logiquement, les efforts devraient se porter, comme pour l'Azerbaïdjan, vers la diaspora de Russie. Or l'orientation pro-occidentale du gouvernement actuel de Géorgie la détourne naturellement de la Russie vers des pays où sa diaspora est réduite à la portion congrue. C'est la raison pour laquelle nous parlons de « non diaspora ».

III- L'Arménie

Aussi étonnant que cela puisse paraître, le ministère en charge des relations avec la diaspora a été créé en octobre 2008 seulement par un décret présidentiel, mais il est vrai que la diaspora arménienne a préexisté à la République d'Arménie et qu'elle n'a pas besoin d'être construite car la mémoire du génocide la « maintient ». Auparavant, le Ministère des Affaires Étrangères était chargé des aspects institutionnels des relations avec la diaspora, et le « Hayastan all Armenian Fund », créé en 1992, coordonnait les activités humanitaires (levée de fonds pour venir en aide aux sinistrés du tremblement de terre de Spitak et aux réfugiés de la guerre du Haut-Karabagh). Le conseil d'administration est présidé par le président de la République d'Arménie en personne.

Pour l'Arménie, il existe une tension claire entre la nécessité vitale de la diaspora pour des raisons politiques et économiques, et le risque de mise en cause de la légitimité politique du gouvernement arménien si cette diaspora se faisait trop intrusive (d'où de longues tergiversations avant l'adoption du principe de double nationalité en 2005). Les relations entre l'Arménie et la diaspora ont d'ailleurs été à bien des égards passionnelles depuis la disparition de l'URSS. Avant 1991, la diaspora désignait en fait sa composante externe à l'URSS. Maintenant on distingue entre les « hayastantsis » (Arméniens d'Arménie) et les « spiurkahays » (ceux de la diaspora), dont les Arméniens de Russie font partie.

Mais les diasporas post soviétiques ont peu à voir avec la diaspora historique, en termes de culture, de préoccupations sociales et de psyché, et même la mémoire du génocide apparaît beaucoup plus prégnante chez les Arméniens qui n'ont jamais été soviétiques. La référence géographique pour la diaspora historique, ce sont les anciennes provinces orientales de Turquie peuplées d'Arméniens avant 1915. Finalement, le lien avec la diaspora de Russie est considéré comme acquis pour les autorités arméniennes. Par conséquent, aucune politique spécifique ne leur est vraiment destinée.

La première conférence de la diaspora a eu lieu en 1999, la dernière en 2006, mais la plus importante reste celle de 2002 avec 3 000 délégués, qui a mis en lumière ce fossé entre les Arméniens de Russie et de la diaspora traditionnelle. Par exemple, les premiers avaient à cœur

le renforcement des liens économiques entre l'Arménie et la Fédération de Russie, qui sont déjà très forts (participations très importantes d'entreprises russes dans des entreprises arméniennes, voire rachat), alors qu'une des préoccupations majeures des Arméniens de France était la simplification de l'alphabet. Lors de cette conférence, les Arméniens de Russie, de loin les plus nombreux (2 millions devant les États-Unis avec 1,5 million) avaient moins de délégués (229) que les Amériques (262) et ceux du Moyen Orient (319), même si ces aires géographiques regroupent plusieurs pays.

La diaspora historique entretient une vision très émotionnelle, épidermique même, avec l'Arménie, par conséquent nombre d'investissements se font à perte ou sont détournés, alors que les hommes d'affaire d'ex URSS, et surtout de Russie, ont une vision beaucoup plus réaliste, notamment sur la corruption. Sur les 37 membres du conseil d'administration du « Hayastan all Armenian Fund », il n'y a aucun Arménien de Russie. On ne trouve que des Arméniens d'Arménie, des États-Unis, de France ou d'Argentine. Les projets sont financés de façon négligeable par la diaspora de Russie, ce qui prouve son intérêt limité, et reflète aussi naturellement une différence « qualitative » dans la mesure où les masses laborieuses arméniennes partent pour la Russie en priorité et ont donc des moyens financiers limités.

Conclusion

La perspective comparatiste fait donc apparaître des situations très différentes au sein d'un espace réduit géographiquement, le Sud Caucase, qui a pourtant été soviétisé en même temps et qui a une histoire commune à bien des égards. Si on élargit à la zone post soviétique dans son ensemble, des comparaisons intéressantes pourraient être faites entre par exemple l'Arménie et l'Azerbaïdjan, deux pays où la diaspora est célébrée, et l'Ouzbékistan, où la question est taboue. De même, on constate des différences nettes en Asie centrale également entre l'Ouzbékistan et le Tadjikistan, dont la diaspora de Russie notamment commence à s'organiser.